

## Pour un développement durable

La Ville de Delémont s'engage depuis plus de 20 ans pour une politique énergétique ambitieuse. Elle est fermement engagée sur la voie de la société à 2000 watts et de la neutralité carbone.

Delémont entend renforcer encore davantage l'application de sa politique en la matière. Elle vise à substituer les énergies fossiles sur son territoire et à gagner en efficacité énergétique en diminuant de 40% sa consommation d'énergie d'ici 2030. Par souhait d'exemplarité, les installations, les futurs quartiers, les bâtiments et véhicules communaux seront les premiers à remplir ses objectifs. Le développement urbain s'aligne sur cette vision et se dote des outils nécessaires. La Municipalité entretient aussi un lien fort avec les investisseurs et les propriétaires afin de privilégier des projets durables et économes en énergie.

Par des concepts originaux tel que le prêt citoyen pour financer les projets renouvelables, la Ville obtient des résultats qui font écho au niveau national.

La mobilité conserve son dynamisme à travers le déploiement des réseaux de transports publics, de la mobilité électrique, de la mobilité douce, des infrastructures telles que la vélostation, la nouvelle gare routière, mais aussi la promotion des plans de mobilité privés.

Un programme ambitieux de subventions encourage les propriétaires à remplacer leur installation de chauffage fossile, à assainir leur bâtiment et à faire le pas de la mobilité électrique renouvelable.

Delémont se situe au cœur d'une agglomération de neuf communes labellisées Cité de l'énergie depuis 2018.

Fondée sur une politique énergétique dynamique, Delémont organise ainsi chaque projet sous l'angle d'un développement durable et tourné vers l'avenir incluant un Plan climat communal dès 2021.

## Les projets phares de la politique énergétique

- Financement participatif et citoyen d'installations solaires photovoltaïques ainsi que de chauffages renouvelables.
- Planification énergétique communale incluant un Plan climat, avec une vision globale du développement territorial.
- Outil de Monitoring de la stratégie énergétique avec le soutien de l'OFEN.
- Programme d'assainissement des bâtiments communaux selon standard 2019.
- Projet d'éclairage public intelligent « Voie Lactée ».

### En quelques chiffres

Cité de l'énergie : .....Delémont  
Canton : ..... Jura  
Population : ..... 12'566  
Superficie: .....22 km<sup>2</sup>  
Internet : ..... sid.delemont.ch



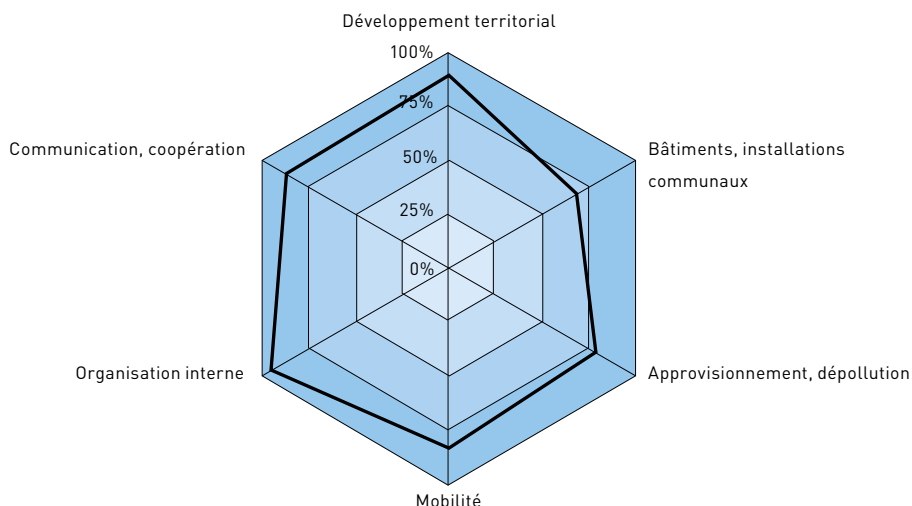


## Ensemble pour le climat

Forte de sa nouvelle certification avec plus de 80% des objectifs atteints, Delémont possède une culture énergétique reconnue depuis de nombreuses années. Cette culture lui sera d'une grande utilité pour affronter l'avenir. La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> implique des défis énergétiques saisonniers qui seront particulièrement difficiles à relever. En effet, la production d'énergies renouvelables en hiver, tant pour la chaleur que l'électricité, nous obligera à nous confronter à des choix plus sociétaux que technologiques. Leur efficacité n'est plus à démontrer d'un point de vue énergétique et climatique. Elles sont toutefois confrontées à une argumentation contradictoire plus ou moins fondée. Dans un tel contexte, le rôle d'une autorité politique est d'assurer le bon déroulement des processus démocratiques et participatifs dans l'intérêt de la majorité des citoyen-ne-s. L'énergie produite doit profiter à la population et aux collectivités locales sous le mot d'ordre « l'énergie par et pour les citoyen-ne-s ».

*Murielle Macchi-Berdat,  
Conseillère communale*

## Taux de réalisation en 2020



Le diagramme en toile d'araignée montre quelle part (en %) la municipalité Delémont épuise de son potentiel d'action en matière de politique énergétique. Pour recevoir le label « Cité de l'énergie », une commune doit utiliser 50% de son potentiel, pour le label « Cité de l'énergie GOLD » 75%. En 2020, la commune de Delémont atteint le score de 80.1%.

## Les prochaines étapes

Dans les années à venir, la Commune Delémont veut :

- Plan climat communal
- Développement de moyens de production d'énergies renouvelables
- Développement du smart-metering multifluides
- Ecoquartiers avec labels Seed et Site 2000 watts « Gros Seuc », « Arquebusiers » et « Sud des voies » (sur plus de 100'000 m<sup>2</sup>).

- Assainissement énergétique de haute qualité et substitution des énergies fossiles dans les bâtiments communaux

### Contact Cité de l'énergie

Michel Hirtzlin, 032 421 92 00,  
[michel.hirtzlin@delemont.ch](mailto:michel.hirtzlin@delemont.ch)

### Consultant Cité de l'énergie

Jérôme Attinger, 032 933 88 40,  
[jerome.atinger@planair.ch](mailto:jerome.atinger@planair.ch)



European Energy Award

## A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.